

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2008

SPÉCIALITÉ COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Temps de préparation : 40 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Éléments de corrigé n° 8CFE05C

Première partie

1 - Définir les deux termes «prime» et «indemnité» qui apparaissent sur le bulletin de salaire fourni en annexe 1.

Prime : complément de salaire, soumis à cotisation. Indemnité : remboursement de frais, non soumis à cotisation.

2 - Comment calcule-t-on le montant du salaire net ?

Salaire net = Salaire brut – cotisations salariales + indemnités.

3 - Comptabiliser les écritures de la paie au journal de l'entreprise et le versement du salaire au 01/01/08.

		31/12		
641	Rem du pers		2 088,29	
421	Pers rem dû			2 088,29
		31/12		
421	Pers rem dû		436,45	
431	Sécu			302,80
4371	Assedic			50,12
4372	Retraite			83,53
		31/12		
645	Ch de sécu et prévoyance		902,14	
431	Sécu			588,90
4371	Assedic			171,24
4372	Retraite			219,27
		01/01/08		
421	Pers rem dû		1 697,34	
512	Banque			1 697,34

4 - Calculer le coût du salarié Bonnal pour l'entreprise.

Coût du salarié Bonnal = Salaire brut + cotisations patronales = 2990,43

5 - Définir la notion de clé primaire et indiquer ses caractéristiques.

Une clé primaire est un identifiant - c'est-à-dire l'attribut qui permet d'identifier sans ambiguïté un individu parmi les autres.

Caractéristiques : unicité, existence, stabilité

6 - Quel est le rôle des droits d'accès dans un réseau informatique ? Quels types de droits peuvent être attribués dans le cadre de l'utilisation d'une base de données ? Qui accorde ces droits d'accès ?

Rôle des droits d'accès : protection des informations en gérant les personnes qui ont accès aux différentes sources d'informations.

Types de droits pouvant être attribués dans le cadre de l'utilisation d'une base de données : consultation, ajout, modification, suppression.

Qui accorde ces droits d'accès : l'administrateur du réseau.

Deuxième partie

Vous disposez en annexe 2 du compte 512100 crédit agricole tenu par l'entreprise, du relevé de compte envoyé par la banque, et d'un état de rapprochement à compléter.

1 - Dans le compte 512100 tenu par l'entreprise, quel est le sens du solde au 15/12 ?

Solde débiteur.

2 - Justifier l'écart entre les soldes initiaux.

L'écart (48 €) s'explique par le chèque n°439, qui a déjà été enregistré dans l'entreprise, et qui est enregistré à la banque dans les premiers jours de la quinzaine.

3 - Etablir l'état de rapprochement en annexe pour la première quinzaine de décembre.

Compte 512100 Crédit agricole		
Solde au 15 /12	528	
Intérêts VMP	48	
Solde rapproché		576

Compte SARL Gustin à la banque		
Solde au 15/12		432
Chèque n°443	120	
Remise de chèques		264
Solde rapproché	576	

4 - Passer les écritures nécessaires au journal de l'entreprise.

512100 au débit pour 48,00€ et au crédit du compte 764 la même somme.

5 - L'opération du 15 décembre figurant sur le relevé de compte (annexe 2) fait apparaître des intérêts de VMP. Que représentent les VMP ? Quelle catégorie de titre produit des intérêts ?

Les valeurs mobilières de placement sont des titres inscrits dans les comptes de trésorerie. Ils constituent des placements à court terme.

Les obligations produisent des intérêts.

6 - Pour gérer au mieux sa trésorerie, quelle démarche prévisionnelle le chef d'entreprise peut-il utiliser ? Quels en sont les grands principes de fonctionnement ?

Mise en place d'une démarche budgétaire.

Le candidat doit pouvoir expliquer l'existence des différents budgets, leurs liens et aboutir au budget de trésorerie.